



L'autoconsommation collective (ACC) : une opportunité pour les producteurs

Juin 2024

Les 3 façons de valoriser sa production électrique renouvelable

Marché

- Intraday / Spot / à terme
- Via un agrégateur ou un fournisseur

EDF OA

- Contrat d'Obligation d'achat ou de complément de rémunération
- « CPPA »

Gré à gré consommateur(s)

- Autoconsommation collective
- Art L315-2 code de l'énergie
- Sans intermédiaire, en circuit court

De nombreux consommateurs sont durablement impactés par des contrats de fourniture à **prix élevés**



Plus de la moitié des professionnels (59%) restent tenus par des contrats d'approvisionnement en énergie à des **prix supérieurs à 180 euros le MWh**



Groupement des Hôtelleries & **Restaurations** de France
Février 2024



10 à 15% des professionnels sont liés par des contrats avec des tarifs dépassant les **350 euros le MWh**



Union des Métiers et des Industries de l'**Hôtellerie**
Février 2024

TRVE :
~150€/MWh
part énergie

Un producteur ENR peut vendre son électricité directement à des **consommateurs locaux**

1

Projet local

- 2 km à 20 km (selon zone urbaine ou rurale)
- Site < 3 MW

2

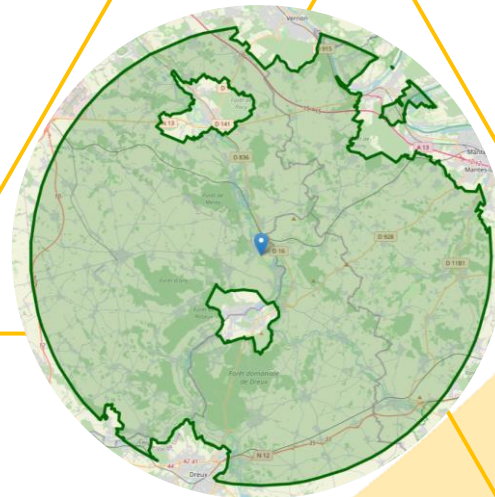
Mise en œuvre simple

- Pas d'intervention physique (câble/compteur). Mise en place uniquement contractuelle
- Cohabite avec le contrat de fourniture du consommateur et le contrat d'achat du producteur (sauf OA) en cours

3

« Opéré » par Enedis

- Convention avec Enedis
- La livraison est réalisée par Enedis, sur instruction de Sunflow
- sans surcout



L'énergie est livrée « commercialement » par Enedis

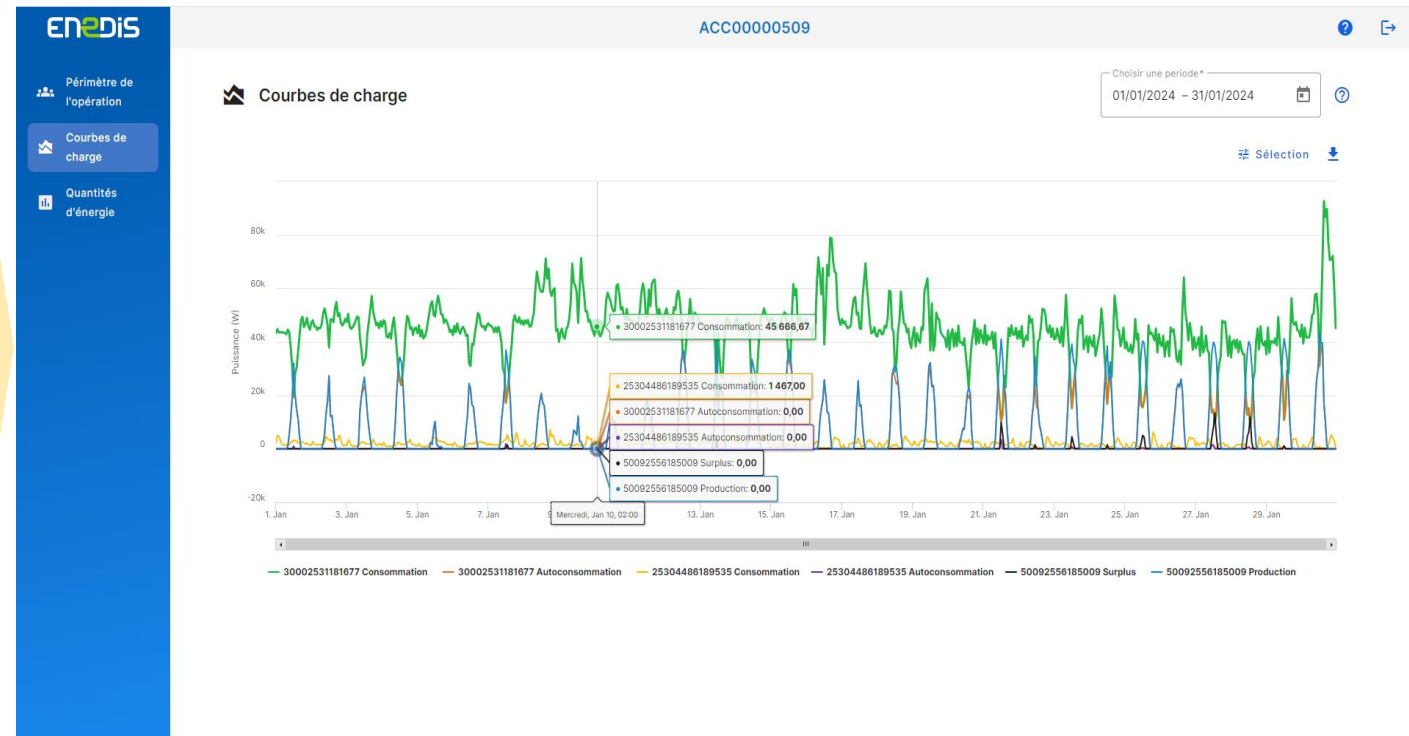
Sunflow calcule et communique les instructions d'autoconsommation à Enedis via API

Exemple: de 12h30 à 13h00, production de 1.3 MWh et consommation de 0.9 MWh => possibilité de livrer localement jusqu'à 0.9 MWh. On choisit de livrer 0.5 MWh

Enedis corrige les courbes de charge de production et consommation

Exemple : réduction de 0.5 MWh de la courbe de charge de production et de la courbe de charge de consommation sur la tranche 12h30 à 13h00

Enedis publie les courbes corrigées aux fournisseurs et responsables d'équilibre



Comparaison PPA vs. ACC

PPA : Power Purchase Agreement

=> avant tout un contrat de vente

- Livraison par le système des Responsable d'Equilibre
- Prévision / équilibrage
- « Virtuel » (on peut vendre plus que la conso)
- Entre « sociétés »
- Requiert l'accord du RE fournisseur
- Peu adapté au multi-consommateurs
- Généralement long terme
- Pas de contrainte taille/géographie

ACC : Autoconsommation collective

=> avant tout des modalités de livraison

- Livraison directe, hors système Responsable d'Equilibre
- Sans prévision car a posteriori
- Physique. Volume livré < min (prod; conso)
- « entre PDL »
- Ne requiert pas l'accord du RE fournisseur
- Parfaitement adapté au multi-consommateurs
- Généralement court terme
- Contrainte <3 MW / <20 km

Sunflow fournit une prestation **clé en main** de mise en place et d'opération des opérations d'ACC



Mise en place de l'opération

- Recherche des consommateurs
- Structuration de l'opération
- Démarches vis-à-vis d'Enedis
- Contractualisation entre producteur et consommateurs



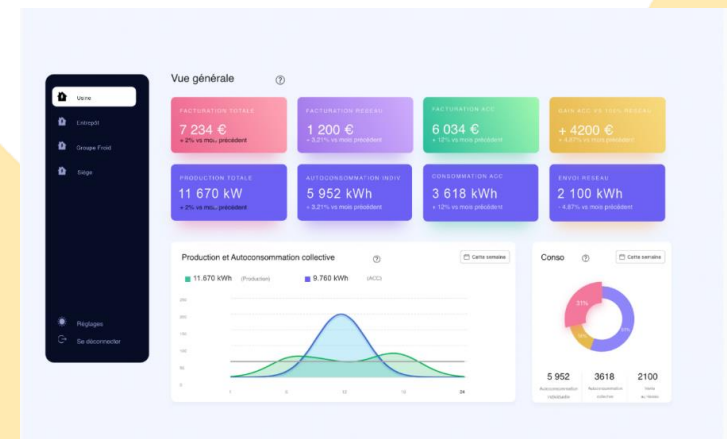
Gestion clé en main pendant la vie de l'opération

- Échange de flux de comptage et de clés de répartition de l'énergie
- L'administration de l'opération : entrée et sortie de participant, modulation de la répartition, etc...
- Autres interactions avec Enedis



Plateforme web de visualisation

- Affichage des données de l'opération (production, consommation, répartition de la production entre consommateurs)
- Analyse des données et applications des algorithmes de répartition
- Gestion de la facturation et du recouvrement entre producteurs et consommateurs



Les fondateurs de Sunflow



**Philippe
de Montalembert**

École Polytechnique
46 ans



**Nicolas
Compagne**

École Supérieure de Commerce
39 ans



**Baptiste
Maisonnier**

École des Mines de Paris
46 ans





Tel : 01 84 20 03 15

contact@sunflow.fr

W&S, 55 Av. de Colmar, 92500 Rueil-Malmaison